

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 15 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf le 15 Février, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - ROUX Marie-Elisabeth VEYSSIERES Sylvie,

Absents excusés : DOMINGIE Noël - RAMALHO Irène

Absent ::HO THAM KOUIE Sandra--

Convocation du 07/02/2019

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-05- Nombre de votants 05

OBJET : Vente matériel école

Annule et remplace la délibération n°36/2018.

Pour : 5
 Contre : 0
 Abstention : 0

Mr le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de l'association AD OCCE47 Coopérative Scolaire / Ecole élémentaire petit bois à Montayral pour acheter du matériel de l'école de Biron (petites fournitures de fonctionnement : cahiers/crayons/stylos/feutres/peintures ect...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Accepte de vendre à l'association AD OCCE47 Coopérative Scolaire / Ecole élémentaire petit bois à Montayral du matériel de l'école de Biron pour un montant de 237.50 €.**
- **Autorise le Maire à émettre un titre de recette pour un montant de 237.50 €.**

A Biron, le 18/02/2019

Le Maire

Bruno DESMAISON



Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme.

